



**PROCÈS-VERBAL DE LA 539^e RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
tenue le jeudi 16 février 2017 à 12 h au salon rouge de l'UQTR
(539-16-02-17)**

Présences :

M. Ismaïl Biskri, président
M. René Lesage, vice-président aux relations de travail
Mme Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité (à compter de 13 h 40)
M. Sylvain Beaudry, trésorier
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires

Absence motivée :

Aucune

Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, assiste également à la réunion.

Ismaïl Biskri, président, préside la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

CX-539-16-02-17-00 *Projet d'ordre du jour*

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption des procès-verbaux : 538^e réunion
- 3) Suites à donner aux dossiers
- 4) Correspondance et information :
 1. Correspondance depuis le 17 janvier 2017
 2. Dépôt de l'agenda syndical
 3. Prochain bulletin *Le point d'ancre* : rapports annuels 2016-2017
 4. Retenues à la source : ARC : s. o.; MRQ : s. o.
- 5) Renouvellement de la convention collective
- 6) Rapport des officiers et des délégations
- 7) Choix d'un représentant externe au comité de promotion 2017
- 8) Projet d'attribution des dégagements d'enseignement pour la recherche
- 9) Projet de gestion des cours atypiques
- 10) Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 23 février
- 11) Affaires nouvelles :
 1. Demande de Me McManus
- 12) Date de la prochaine réunion : 2 mars 2017
- 13) Levée de l'assemblée

CX-539-16-02-17-01 *Adoption de l'ordre du jour*

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX-539-16-02-17-02 *Adoption du procès-verbal de la 538^e réunion du CX*

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 538^e réunion du comité exécutif tenue le 2 février 2017.

CX-539-16-02-17-03 *Suites à donner aux dossiers*

Le président fait lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.

CX-539-16-02-17-04 Correspondance et information

1. Dépôt de la correspondance reçue et expédiée depuis le 1^{er} février 2017
Le président invite les membres à prendre connaissance du courrier reçu et expédié depuis le 1^{er} février 2017 et à soumettre leurs questions aux officiers concernés.
2. Dépôt de l'agenda syndical
Le président précise les principales activités inscrites à l'agenda syndical du mois de mars 2017. Il rappelle que l'agenda syndical est continuellement mis à jour et qu'il est préférable de se référer à la version électronique.
4. Retenues à la source : ARC s. o.; MRQ : s. o.
Le trésorier signale qu'il n'y a pas eu de versement depuis la dernière réunion du comité exécutif.

CX-539-16-02-17-05 Renouvellement de la convention collective

Le président cède la parole au VPRT.

Le point d'ancre

Le VPRT mentionne que le dernier numéro du bulletin contenait un premier article sur le début des négociations pour le renouvellement de la convention collective.

Comité des relations de travail

Le VPRT indique que lors de la dernière réunion du comité des relations de travail conjoint, il fut question, informellement, du calendrier de la négociation. Les représentants de la Direction semblent moins pressés qu'initialement à entreprendre formellement les négociations.

Après discussion, les membres conviennent que si à la mi-avril la Direction n'a pas effectivement saisi formellement le Syndicat de l'amorce des négociations, il faudra l'officialiser auprès du service des relations de travail.

Sondage sur la négociation

Le VPRT indique que le sondage est lancé depuis le 8 février et les professeurs ont jusqu'au 17 pour y répondre.

Rapports des délégués

Le VPRT mentionne qu'il a déjà reçu des rapports de certains délégués. Il propose d'inscrire un point à l'ordre du jour du conseil syndical afin de permettre à ceux-ci de faire rapports des commentaires de leurs collègues.

CX-539-16-02-17-06 Rapport des officiers et des délégations

Président

- Le président mentionne qu'il a assisté au conseil fédéral de la Fédération québécoise des professeurs et des professeurs d'université (FQPPU) ainsi qu'à la rencontre du comité de liaison intersyndicale de l'UQ (CLIUQ).
- Le CLIUQ souhaite obtenir l'avis du comité exécutif sur une démarche commune visant à inviter le siège social à dévoiler les résultats des consultations menées pour la nomination des recteurs.
Après discussion, il est convenu d'informer le CLIUQ de l'accord du comité exécutif afin d'entreprendre une telle démarche.
- Le CLIUQ a aussi convenu de tenir une journée de travail permettant d'établir les similitudes que l'on retrouve dans les conventions collectives du réseau. Cela pourrait permettre par la suite d'établir des positions communes afin de sauvegarder certains aspects.
- Le président mentionne que la professeure Mireille Dubé du Département des sciences comptables de l'UQTR, qui agit aussi à titre de trésorière de la Fédération, a fait une présentation sur la comptabilité des universités.

- La Fédération a aussi convenu d'investir 300 000 \$ dans une campagne de promotion (capsules vidéo, publicité, etc.) sur le rôle des professeurs d'université dans la société québécoise.
- Le président termine en signalant qu'il a reçu des remerciements des syndicats de professeurs de l'Université de Montréal et de l'Université de Sherbrooke pour les messages d'appui expédiés.

Comité des relations de travail (CRT)

- Le VPRT indique que la lettre d'entente sur le rôle de l'administrateur délégué aux comités de présélection et aux comités d'évaluation des départements a été récemment signée.

À la suite d'une question d'un membre, le VPRT précise que le délai entre l'entente de principe et la signature formelle d'une lettre d'entente peut-être assez long et nécessite parfois des modifications mineures.

On rappelle que les statuts du Syndicat prévoient que les lettres d'entente signées au nom du Syndicat doivent être entérinées par le comité exécutif. D'ailleurs, le plan d'action syndicale 2016-2017 prévoit l'élaboration d'une règle sur l'adoption des lettres d'entente.

Après discussion et jusqu'à ce que le Syndicat se dote d'une telle règle, il est convenu que le VPRT déposera les projets de lettres d'entente au comité exécutif et qu'il sera possible d'y apporter des modifications mineures avant la signature officielle.

- Les membres s'informent de la conclusion des discussions sur l'interprétation de la clause 15.06 au sujet de l'attribution d'un professeur suppléant lors de l'attribution d'un congé sans solde. Il fut convenu avec la Direction que l'attribution d'un poste de suppléant est automatique puisqu'elle n'engage aucun déboursé supplémentaire pour l'UQTR.
- Le VPRT précise que la directive de la Direction interdit aux employés de l'UQTR de faire profiter à des personnes apparentées du forfait cellulaire Télus. Il ajoute que l'annexe C de la convention permet aux professeurs d'acheter un téléphone et de rembourser les frais d'utilisation. Le professeur peut aussi profiter du forfait de l'UQTR avec un téléphone qui lui appartient.

VPAU

- Le VPAU indique qu'il a rencontré le doyen des études concernant le rattachement d'un cours de mathématiques au Département d'ingénierie.

Le président se retire de la réunion à 13 h 55

Le VPAU précise que le doyen insiste pour dire qu'il ne s'agit pas vraiment d'un cours de mathématiques, mais plutôt d'un cours adapté aux besoins des étudiants de génie mécanique. Pour ce dernier, il devrait donc être rattaché au Département de génie mécanique.

Après discussion, on rappelle le texte de la convention collective sur le rattachement des nouveaux cours. Si le doyen ne parvient pas à trouver une solution au différend, il devra amener la question à la commission des études qui tranchera la question.

Le président est de retour à 14 h 05

Le VPAU indique qu'il a rencontré la direction du Département des sciences infirmières et la direction du comité de programme des études de cycles supérieurs afin de discuter de l'implantation d'un groupe de médecine familiale (GMF) à la clinique de santé de l'UQTR.

Il rappelle que ce projet implique, selon le projet de lettre d'entente, l'embauche de deux infirmières spécialisées en première ligne (ISPL) à demi-temps à titre de

professeure invitée en prêt de service. Ces personnes seraient à l'emploi du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSS), mais comptabilisées au plancher d'emploi de l'UQTR.

Après discussion, les membres se déclarent favorables à l'implantation d'un groupe de médecine familiale à l'UQTR.

Il semble toutefois difficile de leur attribuer le titre de professeure invitée en prêt de service puisqu'elles ne répondent pas aux critères de l'article 1.33 de la convention collective. Si ces personnes doivent être comptabilisées au plancher d'emploi des professeurs, elles devront être embauchées par le Département des sciences infirmières à titre de professeure clinicien à demi-temps.

Si la Direction de l'UQTR persiste à vouloir les embaucher sans vouloir respecter la définition du professeur invité en prêt de service de la convention collective, elle devra le faire sous un autre titre d'emploi.

VPSC

- La VPSC indique que la prochaine réunion du CSC aura lieu le 22 février prochain.
- La VPSC mentionne que la randonnée en raquettes au parc de la Mauricie a été annulée faute d'un nombre suffisant de participants.
- La VPSC précise qu'elle a rencontré le directeur des ressources humaines afin de faire le bilan de l'atelier de préparation à la retraite offert par l'UQTR à l'automne. Il a aussi été possible de consulter les évaluations faites par les participants. Le directeur a indiqué qu'il tiendrait compte de l'ensemble des demandes et des commentaires formulés.
- Le président invite le CSC à réfléchir à l'organisation d'une activité de mobilisation pour le printemps prochain afin de sensibiliser les professeurs aux enjeux de la négociation.
- Le VPSC termine en indiquant que le sondage sur les soupers thématiques est terminé et que le CSC pourra éventuellement faire des recommandations au comité exécutif.

Trésorier

- Rien de particulier à signaler.

Secrétaire

- Poste libre

CX-539-16-02-17-07 Choix d'un représentant externe au comité de promotion 2017

Le conseiller aux affaires universitaires (CAU) rappelle que le secrétariat avait lancé un avis aux anciens professeurs de l'UQTR œuvrant dans d'autres universités québécoises et aux présidents du comité de liaison intersyndicale de l'UQ (CLIUQ) afin de solliciter des candidatures pour siéger à titre de représentant externe du Syndicat au comité de promotion pour l'année 2017.

Le secrétariat a reçu six candidatures de professeurs titulaires.

Après discussion, les membres conviennent de soumettre à la commission des études la candidature du professeur Claude Pichet du Département de mathématiques de l'UQAM. Le curriculum vitae de M. Pichet sera expédié au secrétariat général de l'UQTR.

CX-539-16-02-17-08 Projet d'attribution des dégagements d'enseignement pour la recherche

La VPAS rappelle que les officiers ont reçu la proposition du doyen de la recherche et de la création concernant l'implantation d'une nouvelle formule d'attribution des dégagements de recherche. Elle distribue aux membres un résumé de la proposition du doyen.

La principale modification touche le nombre de dégagements réservés aux centres et aux instituts de recherche. Tous les dégagements seraient attribués par concours selon l'évaluation des dossiers. De plus, le doyen propose d'inclure dans cette banque le deuxième dégagement attribué aux récipiendaires des chaires de recherche de l'UQTR.

Le doyen suggère d'augmenter le nombre de dégagements de recherche prévu à la convention collective à 1/5 du nombre de postes de professeurs plutôt que 1/8 actuellement en y ajoutant toutefois les dégagements réservés aux centres et instituts. Au total, il y aurait toutefois moins de dégagements de disponibles. Les détenteurs de chaires du Canada ne pourraient participer à ce concours.

La VPAS signale que la proposition fait mention que des professeurs bénéficiant d'un dégagement de recherche donnent quand même des activités en supplément de tâche.

Après avoir discuté des tenants et des aboutissants d'une telle proposition, il est convenu de la soumettre aux délégués syndicaux à des fins de discussions.

Le trésorier quitte la réunion à 16 h

CX-539-16-02-17-09 Projet de gestion des cours atypiques

Considérant l'heure, le président propose de reporter ce point à la réunion du 2 mars prochain.

Les membres acquiescent à la proposition du président.

CX-539-16-02-17-10 Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 23 février

Le président attire l'attention sur le projet d'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil syndical qui aura lieu le jeudi 23 février prochain.

En plus des points courants, il y sera question de la négociation, des nouvelles règles d'attribution des dégagements de recherche et du code d'éthique.

Après discussion, les officiers conviennent d'expédier le projet d'ordre du jour aux délégués syndicaux.

CX-539-16-02-17-11 Affaires nouvelles

1. Demande de Me McManus

Le VPRT présente aux officiers une proposition de Me Mc Manus concernant le cheminement du grief d'un professeur dont le contrat n'a pas été renouvelé.

Le procureur suggère de reporter une journée d'arbitrage du grief afin de mieux préparer la défense du professeur. Il en coûterait environ 1 200 \$ au Syndicat.

Après discussion, les membres se déclarent en accord avec la proposition du procureur.

CX-539-16-02-17-12 Date de la prochaine réunion

Les officiers conviennent de tenir la prochaine réunion du comité exécutif le 2 mars 2017.

CX-539-16-02-17-13 Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 16 h 25.


Ismaïl Biskri
Président


Alain Gamelin
Secrétaire de la rencontre